

Front commun 2015-2016 et « l'explosion 1972 » **Surfer la vague... avant le coup de couteau dans le dos**

Le blogueur principal de Presse-toi-à-gauche remet sur le tapis, avant la lettre, l'exemplaire grève sociale de 1972 laquelle a frisé le double pouvoir¹. Il y montre des dirigeants syndicaux en diapason avec la base, renforçant cette légende urbaine d'une grande victoire syndicale sous la direction d'une courageuse direction qui n'a pas craint la prison. N'est pas innocent ce rappel historique tendancieux au même moment où les deux tiers des 600 déléguées, très majoritairement des femmes, de la Fédération de la santé et des services sociaux de la CSN, qui compte 110 000 du demi million de travailleuses des secteurs public et para-public du Front commun, ont rejeté ce 22 décembre l'entente entre le gouvernement et la direction du Front commun du 18 décembre.

Le Front commun 1972 : un gros prix de consolation pour éviter un soulèvement

Porté par l'air du temps induit par un climat de lutte sociale généralisée tant au Québec qu'ailleurs dans le monde impérialiste, ce qui allait culminer dans la « révolution des œillets » au Portugal en 1975, galvanisé par de multiples luttes de libération nationale qui allaient aboutir à la révolution sandiniste au Nicaragua en 1979, le peuple travailleur québécois conjugua dans la rue émancipation sociale et libération nationale comme nulle part ailleurs au nord du Rio Bravo / Grande. La revendication du salaire plancher de 100 \$, mais aussi d'importantes hausses salariales, l'indexation au coût de la vie et la création d'un fonds de pension, contraint à ce point la loi de l'offre et de la demande régissant le marché du travail qu'elle en était en soi anticapitaliste. Au nom de la bourgeoisie, le gouvernement Bourassa, qui en sous-fifre du gouvernement Trudeau avait réglé manu militari la crise d'Octobre en 1970, imposa une loi spéciale de retour de travail au Front commun de 210 000 membres ce à quoi se plia illico les directions syndicales malgré un désaccord de la majorité des instances consultées.

Comme c'est souvent le cas, cette victoire patronale initiale galvanisa l'apeurée bourgeoisie vengeresse. Elle emprisonna pour six mois une quarantaine de dirigeants syndicaux dont les trois chefs des centrales pour un an sous le prétexte qu'ils avaient invité à défier les injonctions précédant la loi spéciale. Mal lui en prit. Bientôt 300 000 syndiquées tant du public que du privé, bénéficiant d'un fort appui populaire, prirent la rue jusqu'à contrôler certaines villes moyennes sur la Côte Nord durant une journée et certains poste de radio dont à Québec et à Montréal pendant au moins quelques heures. Redécouvrant leur sens de l'État garant de la loi et de l'ordre, les chefs syndicaux se négocièrent une sortie de prison en retour de fortes concessions économiques à potentiel anticapitaliste. La loi et l'ordre restaurés, l'État les renvoya en prison sans que personne ne s'en émeuve outre mesure pendant que certaines catégories professionnelles et certains syndicats d'industries légères dans les petites villes scissionnèrent soit du Front commun soit de la CSN, la plus combative des centrales.²

Les femmes pauvres et précaires contre la grande alliance de la « paix sociale »

L'entente gouvernement – Front commun du 18/12/15 sacrifie salaires et conditions de travail des bas-salariées, en majorité des femmes³. Lâchées par la direction du Front commun, qui

1 Pierre Beudet, [L'explosion sociale du printemps 1972 : comment c'est arrivé ?](#), Presse-toi-à-gauche reproduit par ESSF, 18/12/15

2 Ce paragraphe est repris de mon article [Québec : Leçons d'hier, impératif d'aujourd'hui – Une grève sociale pour briser l'austérité permanente](#), ESSF, 4/08/14. Les sources Internet sur les événements de 1972 sont les suivantes :
https://www.youtube.com/watch?v=kFwavYkm_7c
<https://www.youtube.com/watch?v=yDxqB2bic3U>
<https://www.youtube.com/watch?v=u4Mb22BfUgM>
<http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/200905/12/01-855588-le-but-du-front-commun-de-1972-100-par-semaine.php>
<http://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/hist/labour/labv39f.shtml>
http://www.scfp3535.com/documents/historique/Le_Front_Commun_Intersyndical_de_1972.pdf
<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais/2011Tremblay-Boily.pdf>

3 Voir sur mon blogue, [Les grands oubliés: Lutte contre l'austérité et bas-salariées](#), 19/12/15

pour semer la confusion oppose convention collective et lutte contre l'austérité⁴, et oubliées non seulement par la direction de Québec solidaire dont la porte-parole députée s'est pourtant fait connaître par la Marche des femmes contre la pauvreté (et la violence) mais aussi par la gauche du parti alliée à cette direction⁵, cette majorité de femmes se retrouvent bien seules. Reste à savoir si le réseau intersyndicale Lutte commune saura s'organiser et se mobiliser à temps pour les soutenir comme sa coordination improvisée en a exprimé l'intention⁶.

Peut-on s'attendre à ce que des directions syndicales enlisées dans le capital de risque grâce à de généreuses subventions fiscales veuillent autre chose que la « paix sociale », mère de la concertation, euphémisme québécois signifiant la collaboration de classe ?⁷ Même cette conquête syndicale des « trente glorieuses » qu'est la perception obligatoire par l'employeur de la cotisation syndicale déductible d'impôt (formule Rand) contribue à l'intégration des syndicats au système de la bonne gestion capitaliste. Comme le dit tout bonnement la CSQ :

On a constaté une baisse du nombre de conflits de travail au Québec à la suite de son introduction en 1977. [...] Aujourd'hui, même le Conseil du patronat trouve la formule Rand nécessaire, car elle a permis d'instaurer une plus grande paix industrielle.⁸

On devine la puissance d'intégration de 800 millions \$ de cotisations syndicales annuelles seulement pour le Québec⁹. Ajoutons-y l'intégration directe du prolétaire individuel au système grâce à la garantie hypothécaire gouvernementale, ouvrant aux banques un marché lucratif sans risque, instaurée dans l'immédiat après-guerre. Cette intégration impose des préoccupations de petit propriétaire au prolétariat tout en l'emprisonnant dans le carcan de la dette privée à laquelle s'ajoute le fardeau collectif de la dette publique pour financer les services publics et programmes sociaux. Le financement, au Québec, de l'essentiel des retraites par les régimes privés et publics, tous dépendant de la rentabilité capitaliste, achève cette œuvre d'intégration.

Ainsi, le prolétaire producteur, cherchant bons salaires et bonnes conditions de travail, en vient-il à s'opposer au prolétaire consommateur, cherchant comme succédané d'accumulation du capital une maison ou un condo bon marché et un régime de pensions à rendement élevé. Cette contradiction paralysante se reproduit au niveau de la bureaucratie syndicale qui prétend défendre l'intérêt du prolétaire producteur tout en gérant des fonds d'investissement et des caisses de retraite dont le rendement appelle la maximisation des profits. Cette alliance de la bureaucratie syndicale et du capital financier garantit la pérennité de l'austérité et de l'extractivisme. L'expropriation de la finance comme condition sine qua non du plein emploi écologique s'en trouve reléguée aux oubliettes. Se dessine de facto une opposition entre une couche « aristocratique » de prolétaires participant à l'exploitation et la masse exploitée de bas salariées, ici et dans les pays émergents et dépendants, liée par le marché global.

C'est contre ce maelstrom que tente de s'insurger aujourd'hui les femmes invisibles du travail de soutien mal payées et souvent à emploi précaire. On comprend qu'elles ont besoin de l'implication toutes voiles déployées des gauches politique et social. L'importance de cet appui, surtout s'il se traduisait en prise de position bien publicisée de Québec solidaire, pourrait être déterminant au moment des votes de la base dans les prochaines semaines non seulement à la FSSS mais aussi chez les institutrices du primaire et du secondaire où on sent beaucoup d'insatisfaction pour les mêmes raisons. C'est toute la lutte contre l'austérité et contre les hydrocarbures qui en dépend à moins de se résigner à des manifestations anonymes ou à de l'avant-gardisme dont se délecte la répression policière.

Marc Bonhomme, 4 janvier 2016

www.marcbonhomme.com ; bonmarc@videotron.ca

4 Magdaline Boutros, La Presse canadienne, [Le syndicat \[CSQ\] compte poursuivre sa mobilisation malgré la conclusion d'une entente de principe](#), Le Devoir, 4/01/16

5 Voir sur mon blogue, [À la gauche Solidaire de se grouiller le cul, maintenant](#), 27/12/15

6 Voir sur mon blogue, [Les bœufs sont lents mais la terre est... impatiente](#), 31/12/15

7 Le dit « Fonds de solidarité » de la FTQ gère 12 milliards \$ et le Fondation de la CSN, tard venu au pactole, 1 milliard \$.

8 CSQ, [Formule Rand : Foire aux questions \(FAQ\)](#), sans date

9 Institut de la statistique du Québec, [Dépenses moyenne de l'ensemble des ménages par postes de dépenses détaillées, selon le quintile de revenu total, Québec](#), 2009 : colonne 'total', ligne 'cotisations syndicales et professionnelles' multipliée par la ligne 'nombre estimatif de ménages'.